



Restitution des manuels scolaires

publié le 16/06/2025

La restitution des manuels scolaires se fera Lundi 23 juin en salle 13.

Les élèves s'y rendront accompagnés de leur professeur selon le planning joint.

Ils devront être en possession de **TOUS les manuels prêtés, ainsi que des livres empruntés au CDI.**

Toute dégradation ou tout manuel ou livre manquant au moment de la restitution sera facturé.

 [planning_manuels_2025](#) (PDF de 23.7 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.